

Décision 14-DCC-102 du 09 juillet 2014

relative à la prise de contrôle exclusif d'actifs français du groupe Fagor par le groupe Cevital

Posted on: 28 juillet 2014 | Secteurs :

INDUSTRIE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération

Prise de contrôle

Partie notifiante

Groupe Cevital

Dispositif(s)

Autorisation

Décision de phase

Phase 1

Décision simplifiée

Non

Entreprise(s) ou organisme(s)
concerné(s)

Groupe Fagor
Brandt

Lire

le texte intégral de la décision

125.75 Ko